

Arrêt de la Cour (première chambre) du 19 juin 2019 — RF/Commission européenne**(Affaire C-660/17 P) ⁽¹⁾****(Pourvoi — Recours en annulation — Envoi de la requête par télécopieur — Dépôt hors délai de l'original de la requête au greffe du Tribunal — Retard dans l'acheminement du courrier — Notion de «force majeure ou de cas fortuit»)**

(2019/C 270/07)

Langue de procédure: le polonais

Parties

Partie requérante: RF (représentant: K. Komar-Komarowski, radca prawny)

Autre partie à la procédure: Commission européenne (représentants: J. Szczodrowski, G. Meessen et I. Rogalski, agents)

Dispositif

- 1) La demande d'admission de nouvelles preuves est rejetée.
- 2) Le pourvoi est rejeté.
- 3) RF est condamnée à supporter, outre ses propres dépens, ceux exposés par la Commission européenne.

⁽¹⁾ JO C 190 du 4.6.2018

Arrêt de la Cour (cinquième chambre) du 20 juin 2019 (demande de décision préjudicielle du Verwaltungsgericht Berlin — Allemagne) — ExxonMobil Production Deutschland GmbH/Bundesrepublik Deutschland**(Affaire C-682/17) ⁽¹⁾****[Renvoi préjudiciel — Environnement — Directive 2003/87/CE — Système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre — Installation de traitement de gaz naturel — Récupération de soufre — «Procédé Claus» — Production d'électricité dans un dispositif auxiliaire — Production de chaleur — Émission de dioxyde de carbone (CO₂) intrinsèque — Article 2, paragraphe 1 — Champ d'application — Annexe I — Activité de «combustion de combustibles» — Article 3, sous u) — Notion de «producteur d'électricité» — Article 10 bis, paragraphes 3 et 4 — Régime transitoire d'allocation harmonisée de quotas d'émission à titre gratuit — Décision 2011/278/UE — Champ d'application — Article 3, sous c) — Notion de «sous-installation avec référentiel de chaleur»]**

(2019/C 270/08)

Langue de procédure: l'allemand

Jurisdiction de renvoi

Verwaltungsgericht Berlin